https://www.ch-dole.fr/poste/medecin-generaliste-pour-les-unites-de-mpr-et-ssr-polyvalent/

Médecin généraliste pour les unités de MPR et SSR polyvalent

Organisme employeur
CH-Dole

Type de poste
Temps plein, Temps partiel

Description

Situé à proximité de Dijon et de Besançon (35 minutes par l'autoroute), et facilement accessible depuis Paris, Lyon et Genève, le Centre Hospitalier Louis Pasteur est l'établissement public de santé de premier recours du bassin de vie dolois (100 000 habitants).

Le CH Louis PASTEUR inscrit son dynamisme via le Groupement Hospitalier de territoire Centre Franche Comté dont l'établissement support est le CHU de Besançon

Présentation du service

- Service de 46 lits de SMR polyvalent sur deux unités (20 et 26 lits) d'hospitalisation complète avec projet d'ouverture de 4 lits d'hospitalisation de jour
- Prise en charge de patients de plus de 18 ans sans troubles cognitifs ne relevant pas d'un service de rééducation spécialisé (patients issus d'une chirurgie programmée ou non programmée, patients présentant une perte d'autonomie temporaire secondaire à une affection aigue)
- Equipe pluridisciplinaire avec staff hebdomadaire, facilité dans les échanges avec les praticiens des autres services, commission d'admission inter-SMR, participation aux réunions du GHT SMR Centre Franche-Comté
- Plateau technique de rééducation dans chaque unité et présence d'un gymnase permettant des séances de réadaptation collective. Parcours de marche extérieur
- Equipe de soins formée à la gestion de soins techniques (VAC thérapie, nutrition entérale, nutrition parentérale)
- Pas de garde, astreintes le week-end en demi-journée avec possibilité de récupération

L'équipe médicale est composée de deux médecins et recherche un 3ème praticien.

Statuts recherchés

-Praticien hospitalier temps plein ou temps partiel avec possibilité d'activité d'intérêt général

-Assistant spécialiste

-Praticien contractuel : motif 1 ou motif 3 avec versement de la prime d'engagement dans la carrière hospitalière PECH de 20 000€

L’inscription au Conseil de l’ordre des médecins est requise dans tous les cas

Conditions d’exercice

- Possibilité de formations complémentaires dont le DUI de médecine de rééducation ouvert aux médecins généralistes
- Possibilité de développer des projets de service
- Possibilité d’un logement temporaire

Contacts

Olivier GAROSI, chef de service : garosi.olivier@ch-dole.fr

Alexandra OLARD, directrice des affaires médicales: olard.alexandra@ch-dole.fr